

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT

**DU BASSIN DU CONGO ET DU
DEVELOPPEMENT DURABLE**

CABINET

République du Congo

Unité-Travail-Progrès

TERMES DE RÉFÉRENCE

Thème : Impact des mesures d'adaptation et d'atténuation des changements climatiques sur le rendement des producteurs agricoles

1. Contexte et justification

L'agriculture constitue l'un des principaux moteurs de la diversification économique de la République du Congo et une source essentielle de revenus et de sécurité alimentaire pour une grande partie de la population. Toutefois, ce secteur est particulièrement vulnérable aux effets des changements climatiques, qui se traduisent par une modification des régimes pluviométriques, une augmentation des températures, des épisodes de sécheresse et d'inondation, ainsi qu'une recrudescence des ravageurs et des maladies des cultures.

Ces aléas entraînent une baisse des rendements agricoles, une dégradation des sols, une diminution de la qualité des productions et une augmentation des coûts de production, compromettant ainsi les revenus des producteurs et la sécurité alimentaire nationale.

Face à ces défis, les mesures d'**adaptation** (agriculture intelligente face au climat, gestion durable des sols et de l'eau, diversification des cultures, variétés résilientes, agroforesterie, irrigation, etc.) et d'**atténuation** (réduction des émissions de gaz à effet de serre, séquestration du carbone dans les sols et les arbres, utilisation rationnelle des intrants, restauration des terres dégradées, valorisation des déchets agricoles, etc.) offrent des solutions permettant non seulement de réduire la vulnérabilité des exploitations agricoles, mais également d'améliorer durablement leur productivité.

Dans le contexte de la mise en œuvre de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN 3.0), du Projet ProClimat et des politiques nationales de développement agricole durable, il est essentiel de démontrer que les investissements dans l'action climatique constituent également des investissements dans la performance économique des exploitations agricoles.

C'est dans cette perspective que le Ministère de l'Environnement, du Bassin du Congo et du Développement Durable organise, dans le cadre de la Grande Foire Agricole du Congo (GFAC), un panel consacré à l'impact des mesures d'adaptation et d'atténuation sur les rendements agricoles.

2. Objectifs

2.1. Objectif général

Mettre en évidence les effets des pratiques d'adaptation et d'atténuation des changements climatiques sur la productivité, les revenus et la résilience des producteurs agricoles en République du Congo.

2.2. Objectifs spécifiques

Le panel vise à :

- présenter les principaux impacts des changements climatiques sur les rendements agricoles ;
- démontrer les bénéfices économiques des mesures d'adaptation et d'atténuation ;
- partager des résultats de recherche et des expériences de terrain sur les pratiques agricoles résilientes ;
- promouvoir les technologies et innovations favorisant une agriculture productive et à faibles émissions de carbone ;
- identifier les contraintes à l'adoption des pratiques climato-intelligentes ;
- proposer des mesures de soutien technique, financier et institutionnel pour accélérer leur diffusion.

3. Résultats attendus

À l'issue du panel :

- les participants comprennent les liens entre action climatique et amélioration des rendements agricoles ;
- les pratiques agricoles résilientes les plus performantes sont identifiées et valorisées ;
- les producteurs disposent d'informations sur les technologies adaptées aux différents contextes agroécologiques ;
- les opportunités de financement et d'accompagnement sont mieux connues ;
- des recommandations sont formulées pour renforcer la résilience et la compétitivité du secteur agricole.

4. Questions de discussion

Les échanges porteront notamment sur les questions suivantes :

- Quels sont les effets observés des changements climatiques sur les rendements des principales cultures au Congo ?
- Quelles pratiques d'adaptation permettent d'améliorer durablement la productivité des exploitations agricoles ?
- Les mesures d'atténuation peuvent-elles générer des gains économiques pour les producteurs ?
- Quels sont les résultats obtenus grâce à l'agriculture intelligente face au climat, à l'agroforesterie, à la gestion durable des sols et à la restauration des terres ?
- Comment mesurer les impacts des pratiques climatiques sur les rendements, les revenus et la résilience des producteurs ?
- Quels obstacles limitent l'adoption de ces pratiques et comment les lever ?

- Quels mécanismes de financement, de formation et d'accompagnement doivent être renforcés ?

5. Intervenants proposés

Le panel réunira :

- Point Focal CDN ;
- Point Focal Adaptation ;
- Un représentant des producteurs.

6. Public cible

Le panel est destiné à :

- producteurs agricoles ;
- coopératives et organisations paysannes ;
- entreprises agricoles ;
- services de vulgarisation agricole ;
- chercheurs et étudiants ;
- collectivités locales ;
- institutions financières ;
- partenaires techniques et financiers ;
- organisations de la société civile.

7. Déroulement indicatif

Durée : 1 heure

Horaire	Rubrique
00 - 05 min (5 min)	Introduction et contextualisation des dégradations de sols au Congo.
05 - 29 min (24 min)	Interventions des 3 panélistes (8 minutes chacun).
29 - 50 min (21 min)	Débat et questions du public.
50 - 55 min (5 min)	Synthèse technique des leçons retenues.
55 - 60 min (5 min)	Clôture de la session.

8. Date, lieu

Date : 08/08/2026

Lieu : Pavillon « Environnement, Climat et Cultures Pérennes »